



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Ouest

Vingt- deuxième Session du Comité
Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts
(22ème CIE)

Robertsfield (Libéria)
8-10 mai 2019

ECA/WA/ICE/22/05

Distr.: Limitée

25 avril 2019

Document : Français

Texte original : Français

Français

Document de discussion

Les dynamiques démographiques au service du développement durable de l'Afrique de l'Ouest : défis et mesures de politique

Table des matières

Introduction.....	1
1. Dynamiques démographiques et développement : une évidente connexion	3
2. Dynamiques démographiques au service du développement : Etats des lieux en Afrique de l'Ouest	5
3. Mesures de politique pour tirer avantage des DDD en Afrique de l'Ouest	11
Questions à discuter	14
Références :.....	15

Introduction

1. Le Bureau Sous Régional pour l’Afrique de l’Ouest (BSR-AO) de la Commission Economique des Nations Unies pour l’Afrique (CEA) choisit, en collaboration avec les Etats membres, un thème pour sa session annuelle du Comité intergouvernemental de Hauts Fonctionnaire d’Experts. Le thème retenu pour la 22^{ème} session du CIE porte sur : « Les dynamiques démographiques au service du développement durable de l’Afrique de l’Ouest : défis et mesures de politique ». La présente note est préparée pour alimenter les discussions d’un panel d’experts et de hauts cadres des Etats membres sur le thème.
2. La Commission économique pour l’Afrique met en œuvre depuis janvier 2019 de nouvelles orientations stratégiques, en s’appuyant sur une structure organisationnelle révisée. Cette structure organisationnelle intègre la spécialisation du Bureau Sous-régional pour l’Afrique de l’Ouest (BSR-AO)¹ en Dynamiques démographiques pour le Développement (DDD).
3. Le choix porté sur les DDD trouve son fondement dans le contexte de l’Afrique en général et de l’Afrique de l’Ouest en particulier.
4. Après avoir atteint une croissance économique moyenne de 4% entre 1990 et 2016, la croissance africaine est en légère décélération sur la période récente, enregistrant un niveau de 3,2% en 2018 ; cette tendance a été accompagnée par des progrès au plan social. Le ratio de pauvreté a chuté passant de 54,3 % en 1990 à 36% en 2016.
5. Ces évolutions sont largement reflétées dans les dynamiques économiques et sociales de l’Afrique de l’Ouest. La sous-région a maintenu un taux de croissance économique moyen de 5% entre 2009 et 2015, avant d’enregistrer un fléchissement dans la progression de son activité économique avec des taux de croissance réels de 2,4% en 2017 et 3,2% en 2018. La région enregistrait en 2013 un taux de chômage de 5,3%. Elle a aussi affiché des progrès en matière d’accès à l’éducation et de réduction de la mortalité infantile et maternelle.
6. En dépit de ces progrès, l’Afrique de l’Ouest reste confrontée à d’importants défis. Le taux moyen de pauvreté est estimé à 55% en 2017 et 11 pays sur 15 affichent des taux d’emplois vulnérables de plus de 70% (CEA, 2019a). La mortalité maternelle reste également élevée et supérieure à 500 cas de décès pour 100 000 naissances vivantes dans la plupart des pays, dépassant même le niveau de 1000 cas de décès pour 100000 naissances vivantes dans deux pays². A l’échelle continentale, l’extrême pauvreté stagne autour de 390 millions, soit près d’un africain sur trois, dans un contexte exacerbé par de fortes inégalités (CEA, 2019d).
7. Le profil économique et social continental et ouest africain laissent en conséquence ressortir une croissance inclusive hors de portée. Hormis la qualité propre de la croissance économique qui assure peu de retombées au plus grand nombre, les dynamiques démographiques particulières du continent constituent un facteur explicatif de la faible croissance inclusive.
8. La population africaine est estimée à 1,2 milliard de personnes en 2015. Elle enregistre un triplement en 35 ans contre une progression de 66% pour la population mondiale, estimée à 7,3 milliards en 2015. Dans la même lancée, la population de la CEDEAO a connu une forte croissance, passant de 70 millions en 1950 à plus de 367,6 millions d’habitants en 2017 (CEA et al, 2018). La population de la sous-région est très jeune

¹ La CEA abrite cinq Bureaux sous-régionaux couvrant respectivement l’Afrique de l’Ouest, du Centre, du Nord, du Sud et Australe

² Sierra Leone (1360 cas de décès /100 000 naissances vivantes ; 2015-) et Liberia (1072 cas de décès /100 000 naissances vivantes ; 2013)

avec 44% d'individus âgés de moins de 15 ans. En ce qui concerne le taux de fécondité dans la région, il était en 1955 de 6,3 enfants par femme en moyenne. Ce taux qui s'établit à 5,5 enfants par femme dans la période actuelle (2015), devrait chuter jusqu'à 3,3 enfants par femme à l'horizon 2050 (UNDESA, 2017).

9. Les deux caractéristiques majeures de la population africaine restent l'importance de sa frange jeune et les niveaux élevés des taux de fécondité. A l'opposé, un vieillissement important est noté en Asie du sud Est et dans les autres économies avancées. Ainsi, le nombre de travailleurs par retraité, mesuré par le rapport entre les personnes du groupe d'âge 20-64 ans à celui de 65 ans et plus, indique en 2017 un pourcentage de 12,9 travailleurs par retraité en Afrique contre 7,4 pour l'Asie, 3,8 pour l'Amérique du Nord, 3,3 pour l'Europe et un niveau plus bas de 2,1 au Japon.
10. Ces deux derniers phénomènes de jeunesse de la population en Afrique et de population vieillissante dans les économies avancées impliquent une nécessaire adaptation des politiques de développement et attestent de façon concomitante la forte connexion entre les dynamiques démographiques et le développement durable. En effet, il est essentiel pour l'Afrique de fournir des services de santé, d'éducation et d'emplois pour bénéficier des opportunités du dividende démographique. Il est aussi impérieux pour les pays développés, et éventuellement africains dans le futur, de repenser et d'adapter les politiques publiques d'emploi, de santé et de couverture sociale pour une population de plus en plus âgée.
11. Il s'y ajoute que l'Afrique et l'Afrique de l'Ouest en particulier sont en première ligne sur deux autres dynamiques particulières en lien avec la population, en l'occurrence la migration et l'urbanisation. La question migratoire est devenue émergente au regard des déplacements de population liés aux situations d'urgence et d'insécurité ainsi que des mouvements de population qui transitent par l'Afrique de l'Ouest pour rejoindre l'Afrique du Nord et l'Europe. S'agissant de l'urbanisation, il est essentiel de faire de sa dynamique actuelle une opportunité de gains de productivité, de transformation économique et d'amélioration du bien-être plutôt qu'un défi.
12. Un constat se dégage : se concentrer uniquement sur la stabilité macroéconomique ne suffit pas à relever les défis du continent. En outre, il apparaît plus que nécessaire pour les pays ouest africains d'accroître leur compétitivité et d'obtenir une croissance forte et à long terme à travers d'importants investissements dans le développement de leur capital humain et le bien-être de leurs populations.
13. Cette inéluctable option est renforcée par l'environnement mondial qui est notamment marqué par la poursuite des efforts des pays pour réaliser les objectifs de développement durable à l'horizon 2030 qui intègrent dans une large mesure les questions des DDD. Au plan national, les pays africains sont également engagés dans la mise en œuvre de plans nationaux de développement à vocation structurellement transformatrice sur le plan socio-économique à moyen et long terme.
14. C'est dans ce contexte général que la présente note propose une analyse des liens entre les dynamiques démographiques et le développement et passe en revue le contexte de la CEDEAO en matière de DDD. Elle aborde par la suite des propositions de mesures pour relever le défi des DDD et mieux positionner les pays ouest africains dans la capture du dividende démographique. Enfin, la note propose des questions à discuter à l'attention des Experts et Hauts Fonctionnaires des Etats membres.

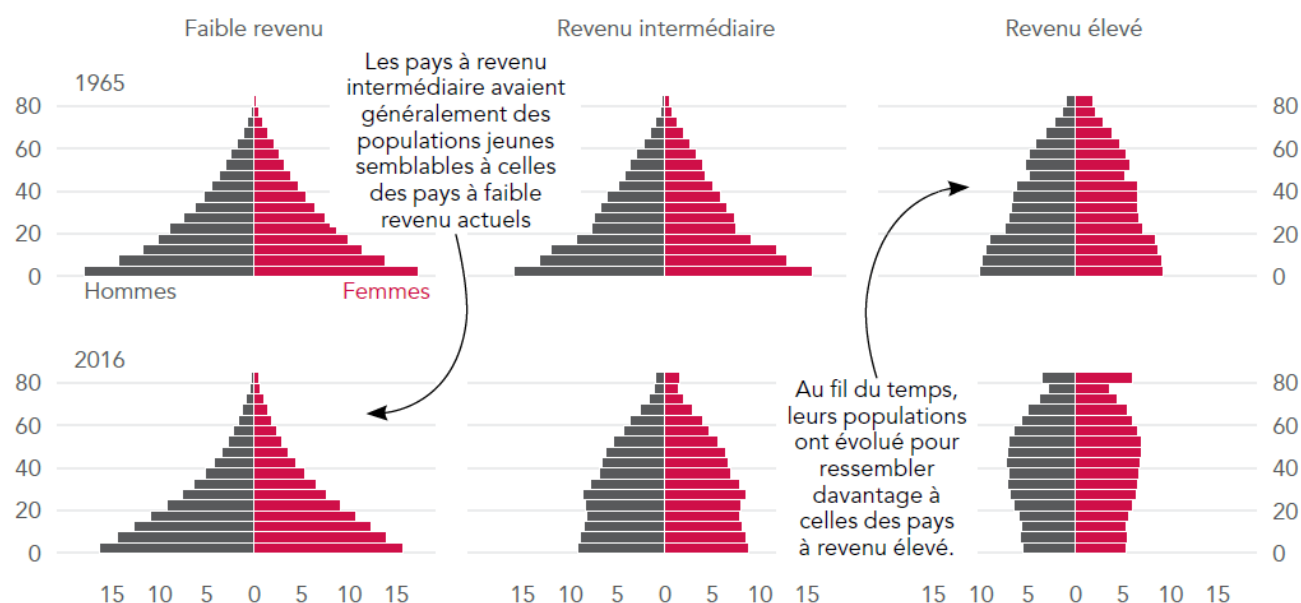
1. Dynamiques démographiques et développement : une évidente connexion

15. Le développement ne peut être soutenable si les politiques de croissance et les politiques sociales ne sont pas correctement associées³. L'expérience de développement de l'Asie du Sud Est (miracle asiatique), illustrée par un revenu par habitant qui a plus que triplé entre 1950 et 1998, a été souvent attribuée à des facteurs comme l'ouverture commerciale, les niveaux d'épargne élevés, le développement du capital humain à travers l'éducation et la bonne gestion des politiques macroéconomiques.
16. Toutefois, des analyses ont mis en évidence le facteur clé constitué par les dynamiques démographiques (Bloom & Finlay, 2008)). A cet égard, ces auteurs relèvent que le changement de structure par âge avait eu un effet significatif sur la croissance économique en Asie entre 1960 et 1990. L'indice synthétique de fécondité y est tombé d'environ 5,5 en 1965 à 2,2 en 1985. En 1990, l'indice synthétique de fécondité total moyen de la région Asie de l'Est était inférieur à 2. La baisse rapide de l'indice synthétique de fécondité s'accompagne automatiquement d'une augmentation en proportion de la population en âge de travailler de sorte qu'en Asie orientale entre 1965 et 1985, le rapport entre la population en âge de travailler et la population qui ne travaille passe est passé de 1,3 à 2,1. Cette augmentation de la part de la population en âge de travailler, provoquée par une baisse du taux de fécondité augmente en effet le revenu par habitant car la production par travailleur reste inchangée mais le nombre de jeunes à charge diminue. L'augmentation de la part des personnes en âge de travailler en Asie a ainsi créé cet effet comptable, mais il a également entraîné des changements de comportement. La participation des femmes au marché du travail a augmenté avec la baisse de la fécondité. En outre, l'épargne s'est consolidée à la faveur de l'augmentation de l'espérance de vie, ce qui a eu pour effet de soutenir la hausse de l'investissement.
17. Quant à l'Afrique de l'Ouest, son environnement est représentatif d'une structure d'âge caractérisée par un nombre proportionnellement élevé de jeunes, moins de personnes d'âge actif et très peu de personnes âgées dans la population.
18. Les cas de l'Asie du Sud Est et de l'Afrique de l'Ouest sont illustrés plus globalement dans la figure ci-dessous.

³ Citation traduite "Development cannot be sustained unless both growth policies and social policies are conducted in proper balance" dans The East Asian Growth Regime and Political Development. Kenichi Ohno (GRIPS). Sep. 2007

Figure 1 : Répartition de la population dans les tranches d'âge de cinq par sexe (%)

Les pays à faible revenu ont une population plus jeune que les pays à revenu élevé. À mesure que les pays s'enrichissent, les taux de fécondité chutent et l'espérance de vie augmente.



Source : Banque Mondiale, 2018- Atlas des Objectifs de développement durable

19. Il est ainsi mis en évidence les liens étroits qui existent entre les dynamiques démographiques et le développement. En outre, l'amélioration des conditions de vie des populations constitue le principal centre d'intérêt des politiques de développement menées par les gouvernements. Il ressort également que la croissance de la population, bien qu'ayant une influence positive par le biais de l'augmentation de la demande avec comme corollaire l'accroissement de la production, entraîne une pression sur la demande de services sociaux de base auxquels les gouvernements de la sous-région n'arrivent pas à faire face de façon efficace.
20. Également, les évolutions démographiques accentuent la situation de pauvreté des ménages à faible revenus et par conséquent augmentent les possibilités que cette situation exacerbe les mouvements migratoires, les fécondités élevées, les mariages précoces, etc.
21. Dans ce contexte, une politique de poursuite des objectifs de développement doit impérativement tenir compte des questions de population en vue de tirer parti des évolutions démographiques, pour générer des gains de productivité et améliorer la situation de vie des populations.
22. A cet égard, il est essentiel de poursuivre l'objectif de réalisation du dividende démographique, qui correspond à la croissance économique potentielle liée à l'évolution de la pyramide des âges d'une population, principalement lorsque la proportion de la population active (15 à 64 ans) est supérieure à celle des personnes n'étant pas ou plus en âge de travailler (14 ans et moins, 65 ans et plus) (UNFPA, 2019). Cette évolution de la structure par âge de la population résulterait de l'amélioration de la santé reproductive et du déclin rapide de la fécondité.

23. Également, compte tenu de l'inclusion des dimensions démographiques et économiques dans la plupart des ODD⁴, la prise en compte des dynamiques démographiques dans les politiques de développement contribue à l'atteinte des ODD et des objectifs nationaux de développement.

2. Dynamiques démographiques au service du développement : états des lieux en Afrique de l'Ouest

24. La zone CEDEAO représente 17% de la superficie et 30% de la population de l'Afrique. Elle est la région la plus peuplée et la plus dense du continent. Elle regorge de potentialités économiques en abritant entre autres les premiers pays du continent producteurs de pétrole et de cacao. En 2017, son PIB représentait 24,3% du PIB à prix courant de l'ensemble du continent (CEA, et al., 2018).

Croissance économique, pauvreté et emploi

25. La sous-région CEDEAO a maintenu un taux de croissance moyen de 5% entre 2009 et 2015, avant d'enregistrer un fléchissement dans la progression de son activité économique en enregistrant un taux de croissance réelle de 3,2% en 2018 contre 2,4% en 2017. Cette évolution a été largement imputable à la baisse des prix des produits pétroliers sur la période 2015-2017 (CEA, 2018).
26. Le taux de chômage sous-régional est évalué à 5,3% en 2018 (CEA, 2019c). Mais de nombreux emplois créés ne sont pas décents. La plupart des individus en emploi travaillent pour leur propre compte (61,7% en 2018) et exercent essentiellement dans le secteur informel. Le taux d'emplois vulnérables atteint des records dans la zone, avec 80,4% ; 73,3% et 66,1%, respectivement au Nigeria, en Côte d'Ivoire et au Ghana (CEA, 2019c).

Dynamiques démographiques

27. Au cours des soixante dernières années, la population de la CEDEAO a connu une forte croissance, passant de 70 millions en 1950 à 139 millions d'habitants en 1980, puis à 304 millions d'habitants en 2010. La population ouest-africaine a ainsi plus que doublé sur les trente dernières années, avec un taux d'accroissement annuel de 2,7 %. La population de la CEDEAO est estimée à plus de 367,6 millions d'habitants en 2017 (CEA et al, 2018). Celle-ci représente 29% de la population de l'Afrique. Le Cabo Verde est le plus petit pays de la zone avec près de 546 mille habitants. A l'autre extrême, on retrouve le Nigéria avec près de 190.9 millions d'habitants en 2017, pays le plus peuplé de l'Afrique et qui abrite plus de la moitié (51,9%) de la population de la CEDEAO.
28. La population de la sous-région est très jeune avec 44% d'individus âgés de moins de 15 ans. A l'exception du Cap-Vert (31,8%) et du Ghana (38,6%), la part des moins de 15 ans oscille entre 40 et 49%. En ce qui concerne le taux de fécondité dans la région, il était en 1955 de 6,3 enfants par femme en moyenne. Ce taux qui s'établit à 5,5 enfants par femme dans la période actuelle (2015), devrait chuter jusqu'à 3,3 enfants par femme à l'horizon 2050 (UNDESA, 2017).
29. A l'exception du Cabo Verde qui a réduit son taux de fécondité par femme de 62.2% entre 1975 et 2015, la plupart des pays de la CEDEAO n'ont enregistré que des degrés de réduction relativement faibles sur les quarante dernières années. En comparaison à l'Asie qui a enregistré un pourcentage de réduction de 46,3%, soit quasiment une division par deux du nombre d'enfants par femme, de nombreux pays incluant la

⁴ Notamment ODDs (1 : Pas de pauvreté ; 3 : Bonne santé et bien-être ; 4 : Education de qualité ; 5 : Egalité entre les sexes, 6 : Eau propre et assainissement ; 7 : Energie propre et d'un coût abordable ; 8 : Travail décent et croissance économique ; 9 : Industries, innovation et Infrastructures ; 11 : Villes et Communautés, 16 : Paix, justice et Institutions efficaces

Gambie, la Guinée Bissau, la Guinée, le Mali, le Nigeria et le Niger n'ont pas atteint le niveau de 25% de réduction. Pour le cas du Niger, la situation est relativement exceptionnelle avec une quasi-stagnation (7.75 enfants par femme entre 1975-1980 à 7,4 entre 2010-2015).

30. L'évolution des taux de fécondité est combinée à la persistance de taux de mortalité infantile relativement élevés dans la plupart des pays en dépit des progrès récents considérables avec un niveau sous-régional de 95,5⁵ cas de décès pour mille naissances vivantes contre 48 cas au niveau mondial. Il s'en suit un rythme relativement lent vers la transition démographique, caractérisée par le passage de taux de fécondité et de mortalité élevés à des taux de fécondité et de mortalité faibles.
31. Globalement, le boom démographique que connaît la sous-région ouest africaine est favorisé par les améliorations obtenues dans le domaine de la santé et par une fécondité encore importante malgré une baisse tendancielle. Les progrès en matière sanitaire peuvent être constatés au niveau de l'espérance de vie à la naissance. Pour les deux sexes confondus, l'espérance de vie à la naissance s'établissait en moyenne à 57 ans en 2018 contre 35 ans en 1955. Si ces tendances se poursuivent, l'espérance de vie à la naissance devrait s'établir aux alentours de 67 ans à l'horizon 2050.

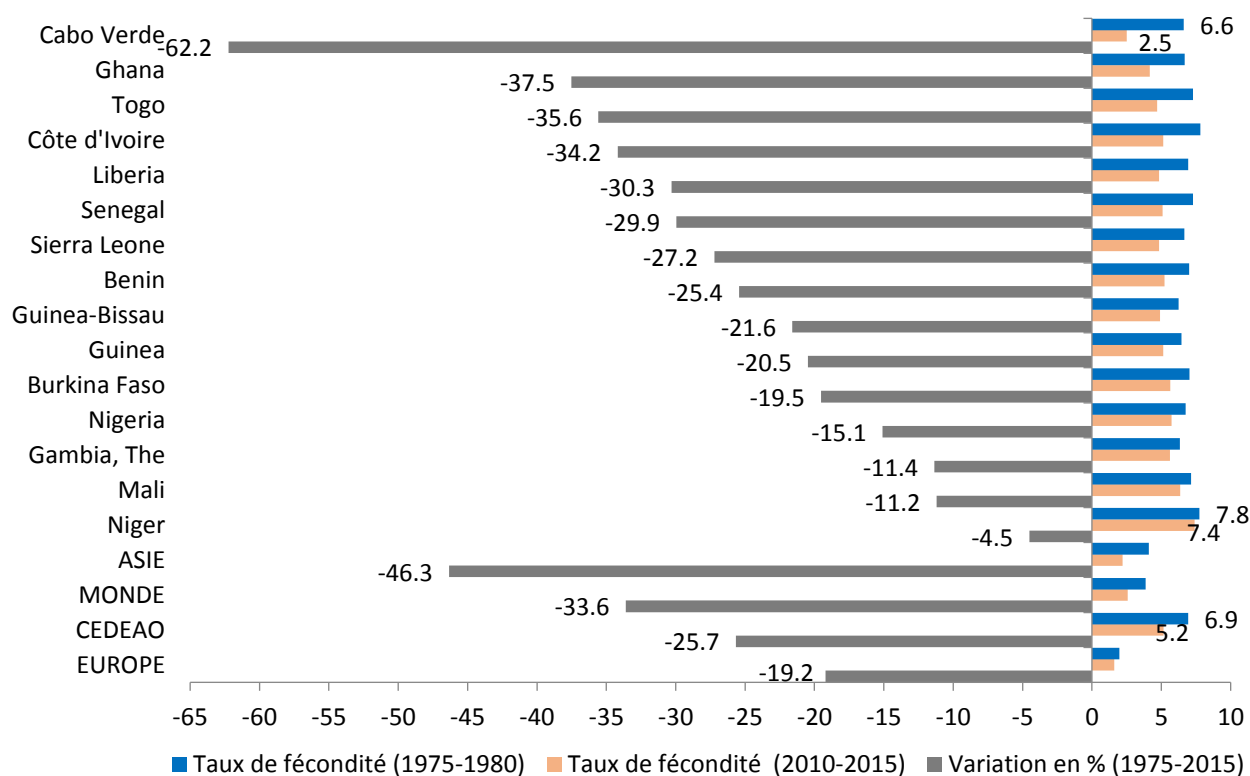
Tableau 1 : Tendances démographiques dans les pays de la CEDEAO

Pays	1950	1990	2010	2020	2030	2050	2020	2010-2015
	Millions d'habitants						En proportion de la population de la CEDEAO	Taux de croissance
Benin	2,26	4,98	9,20	12,12	15,63	23,93	3,0%	2,8%
Burkina Faso	4,28	8,81	15,61	20,90	27,38	43,21	5,3%	3,0%
Cabo Verde	0,18	0,34	0,50	0,57	0,64	0,73	0,1%	1,2%
Côte d'Ivoire	2,63	12,27	20,40	26,17	33,34	51,38	6,6%	2,5%
Gambie	0,27	0,92	1,69	2,29	3,00	4,56	0,6%	3,1%
Ghana	4,98	14,63	24,51	30,73	37,29	51,27	7,7%	2,4%
Guinée	3,09	6,04	10,79	13,75	17,63	26,85	3,5%	2,3%
Guinée-Bissau	0,54	1,01	1,56	2,00	2,49	3,60	0,5%	2,6%
Liberia	0,93	2,10	3,95	5,10	6,50	9,80	1,3%	2,6%
Mali	4,71	8,47	15,08	20,28	27,06	44,02	5,1%	2,9%
Niger	2,56	8,01	16,43	24,07	34,99	68,45	6,1%	3,8%
Nigeria	37,86	95,27	158,58	206,15	264,07	410,64	51,8%	2,7%
Sénégal	2,49	7,56	12,92	17,20	22,12	34,03	4,3%	3,0%
Sierra Leone	2,04	4,31	6,46	8,05	9,72	12,97	2,0%	2,3%
Togo	1,40	3,79	6,50	8,38	10,51	15,30	2,1%	2,6%
CEDEAO	70,21	178,50	304,17	397,79	512,37	800,75	100,0%	2,7%

Source: UNDESA (2017), World Population Prospects

Figure 2 : Progrès enregistrés dans la réduction du taux de fécondité (%)

⁵ La cible des ODD est de 25 pour mille naissances vivantes pour le taux de mortalité des enfants de moins 5 ans



Source : UNDESA, 2017, Calcul des auteurs

32. Selon les projections des Nations unies, la population de la région atteindra 398 millions en 2020, 512 millions en 2030 et 801 millions en 2050 (UN, 2017). En d'autres termes, la population de la CEDEAO serait multipliée par 11,4 en l'espace d'un siècle. Alors qu'elle ne constituait que 2,8% de la population mondiale en 1955, la CEDEAO représentera près de 8% de la population mondiale à l'horizon 2050. Autrement dit, près d'un habitant sur 12 vivra dans cette zone dans quarante ans. D'où le caractère urgent de l'adaptation des conditions économiques à cette dynamique démographique.

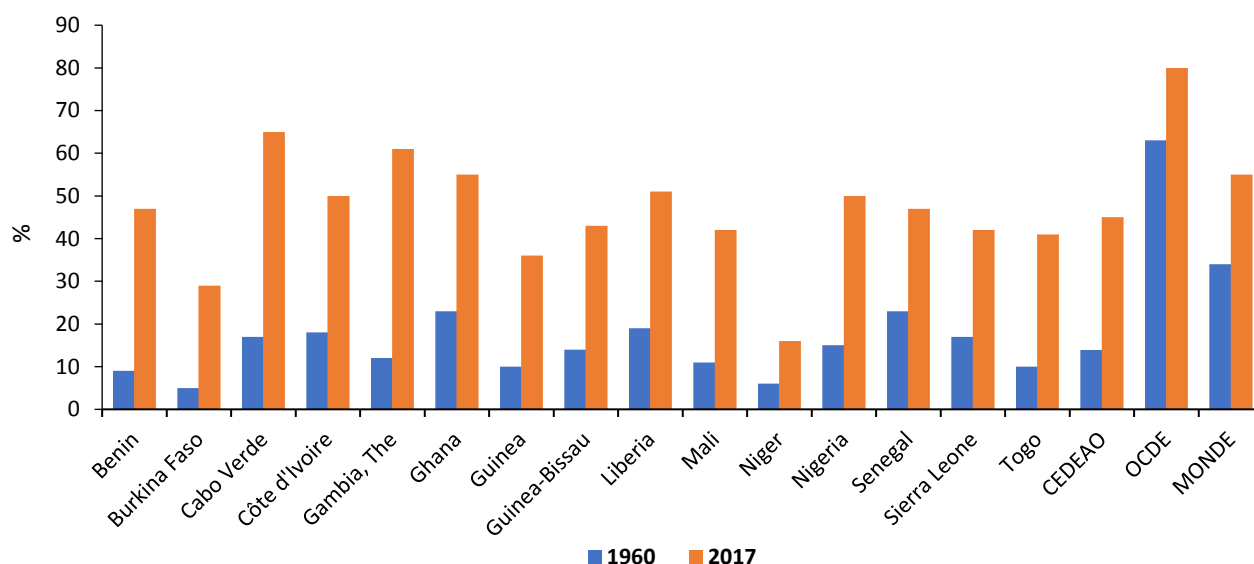
Migration et Urbanisation

33. Les dynamiques de populations en Afrique de l'Ouest sont reflétées dans les questions émergentes de migration et d'urbanisation. Même si l'Afrique accueille avec 9% une part limitée des migrants internationaux évalués à 244 millions en 2015 (3,3% population mondiale), la question migratoire est devenue plus émergente au regard des mouvements intra africains (16 millions de personnes) et en dehors du continent (16 millions) (OIM, 2018). La sous-région CEDEAO élargie à la Mauritanie a accueilli 6,8 millions de migrants internationaux⁶ contre des flux de sortie (émigrants) de 8,9 millions en 2017 (OIM, 2019). Il convient de relever l'actualité tragique récente sur le coût humain lié à l'immigration irrégulière principalement en provenance ou en transit de l'Afrique de l'Ouest (Près de 300,000 personnes ont transité par le Niger en 2016 pour rejoindre l'Afrique du Nord et la Méditerranée (CEA, 2019b). Il a été dénombré 5 143 morts en 2016 en Méditerranée, soit plus de 60 % des migrants morts ou portés disparus comptabilisés par l'OIM. Il convient de souligner également les mouvements internes liés à des situations d'urgence et d'insécurité en Afrique de l'ouest, notamment dans la zone du lac Tchad et dans les pays du G5 (Mali, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, et Tchad).

⁶ Population résidant dans un pays autre que leurs pays de naissance

34. Le manque d'opportunités d'emplois décents et de création de revenus pour une population en croissance rapide, jeune et de plus en plus urbaine est cité parmi les causes de migration en Afrique de l'ouest.
35. Si la migration est un défi sur les plans humanitaire et du respect de la dignité humaine, elle est également source d'opportunités pour les migrants et leurs familles ainsi que pour l'économie nationale des pays d'origine. Ces opportunités englobent des améliorations en termes d'éducation et de santé. Par exemple, la Banque mondiale (2016) estime que les migrants originaires des pays les plus pauvres ont, en moyenne, vu leurs revenus multipliés par 15, leur taux de scolarisation doublé, et leur taux de mortalité infantile divisé par 16 après leur installation dans un pays développé. Un autre avantage directement tangible réside dans les envois de fonds. En 2015, le Nigeria, figurait avec l'Égypte parmi les 10 premiers pays qui recevaient le plus d'envois de fonds, avec respectivement 15,6 et 18,9 milliards de dollars (OIM, 2018). D'autres pays comme le Sénégal et le Cabo Verde enregistrent des transferts de fonds, évalués à plus de 10% du PIB, soit largement au-dessus de l'aide publique au développement reçue.
36. S'agissant de l'urbanisation, elle est également influencée par les dynamiques de population. La part de la population urbaine atteindrait 66% en 2050 contre 30 % en 1950 (CEA, 2017). En Afrique, le taux d'urbanisation évalué à 40% en 2014 devrait atteindre 56% en 2050 (CEA, 2017). Et comme pour la population, l'Afrique serait un contributeur majeur à cette évolution.

Figure 3 : Evolution du taux d'urbanisation entre 1960 et 2017 en Afrique de l'Ouest et dans des régions du monde



Source : Indicateurs de développement dans le monde, 2019

37. Il ressort une urbanisation à grande échelle, avec pour les pays de la CEDEAO un taux d'urbanisation avec un facteur multiplicatif de 2 à 5 contre un facteur de 1,6 au niveau mondial.
38. Aussi, dans la voie du développement durable inclusif, il est essentiel d'intégrer la dynamique d'urbanisation et d'en faire une opportunité de gains de productivité, de transformation économique et d'amélioration du bien-être plutôt qu'un défi (CEA, 2017).

Dimension genre

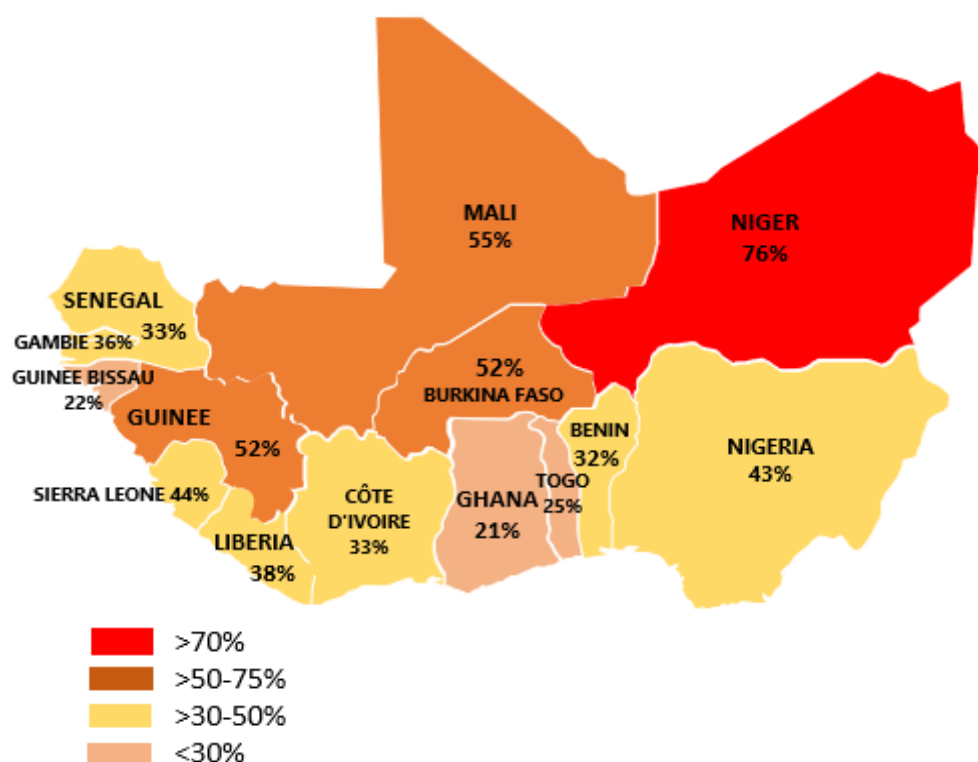
39. Une dimension importante et transversale aux dynamiques démographiques pour le développement est le genre. Le défi de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes reste prégnant en Afrique de l'Ouest. Les faibles performances en matière de développement économique et social sont souvent

attribuées aux disparités de genre mises en évidence à travers l'accès limité des femmes au capital productif, au marché du travail, à l'éducation, à la santé, notamment reproductive.

40. Les inégalités entre les sexes continuent de marquer l'Afrique de l'Ouest, en dépit des progrès réalisés par la plupart des pays en termes de participation des femmes dans les secteurs économique et social. A l'exception du Sénégal⁷ et du Togo, les autres pays se situent parmi les 20 derniers du classement mondial en 2015 de l'indice d'inégalité des sexes du PNUD, avec des niveaux d'inégalité plus accentués au Mali et au Niger respectivement classés 156ème et 157ème sur un total de 159 pays. L'évaluation de l'inégalité des sexes est basée sur les performances en matière de mortalité maternelle, de taux de fécondité des femmes de 15 à 19 ans, du pourcentage de sièges au parlement réservé aux femmes, de l'accès à l'éducation secondaire et de la part des femmes dans la population active (CEA, 2018).
41. Les taux de mortalité maternelle restent élevés en Afrique de l'Ouest en dépit des améliorations relevées sur les deux dernières décennies. Les niveaux restent toutefois toujours préoccupants et très loin de la moyenne mondiale de 200 cas de décès pour 100 000 naissances vivantes et de l'objectif de développement durable de 70 cas de décès avec des taux de 1360 cas de décès en Sierra Leone en 2015, 1072 cas de décès au Liberia en 2013, 724 en Guinée en 2012, 335,5 en 2017 au Bénin, 330 en 2015 au Burkina Faso et 243 au Nigeria en 2014 CEA (2016, 2017, 2018).
42. Cette situation est largement influencée par le faible accès aux services de santé de la reproduction et la forte incidence de la pauvreté. Elle est également en partie imputable au niveau élevé des mariages précoces dans la sous-région. Au Niger 76% des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans. Au Burkina Faso, au Mali et au Nigeria, plus de la moitié des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans. A l'évidence, cette situation contribue non seulement à dégrader le taux de mortalité maternelle mais agit également négativement sur l'éducation et l'autonomisation des femmes, en réduisant fortement les chances des filles d'achever leurs études primaires et secondaires. Elle les prive ainsi d'opportunités d'acquérir des compétences pour accéder à des emplois décents et renforce ainsi l'inégalité des sexes.
43. Une autre contrainte est liée au faible accès à la contraception pour, entre autres espacer volontairement les naissances, et assurer un meilleur suivi sanitaire et nutritionnel des enfants. Dans 11 pays sur les 15 de l'espace CEDEAO, la prévalence contraceptive est inférieure à 20%.

⁷ Cabo Verde, Nigeria, Guinée Bissau, Guinée non classés en 2015

Carte 1 : Taux de mariages précoces dans des pays de la CEDEAO



Source: UNICEF's State of the World's Children, Girls not Brides (2015); 2016 Sahel and West Africa Secretariat (SWAC/OECD)

44. En termes de représentation politique, les femmes continuent d'être largement sous-représentées notamment au niveau des parlements. Un seul pays, le Sénégal est au-dessus de la moyenne continentale de 23,6%. Dans ce pays, à la faveur de la loi sur la parité dans les instances politiques adoptée en 2010, les femmes occupaient 41,8% des sièges en 2019, classant le pays au onzième rang mondial. Les performances des autres pays varient d'une moyenne de 23,6% au Cabo Verde à un faible niveau de 5,6% au Nigeria (UIP, 2019).
45. Dans le domaine de l'éducation, les écarts entre les sexes dans les taux de scolarisation se sont réduits, avec même une exception pour le Cabo Verde où l'accès à l'enseignement au niveau secondaire et tertiaire est plus élevé pour les femmes comparativement aux hommes. Le taux net de scolarisation dans le secondaire pour les femmes est en effet de 74,8% par rapport à 65,6%. Un score de parité d'accès à l'école secondaire est noté pour la Gambie et le Ghana. Par contre, une situation plus favorable aux hommes continue d'être notée en Côte d'Ivoire, au Niger et au Mali. Pour ce dernier pays, le taux d'accès au secondaire était en 2015 de 22,7% pour les filles contre 34,2% pour les hommes (CEA, 2017a ; CEA, 2018a).
46. En termes d'emploi, la situation est globalement plus défavorable aux femmes, avec des performances variées entre les pays. Alors que la Guinée et la Sierra Leone affiche une quasi- parité en 2017, les autres pays affichent une prédominance des hommes, de faible ampleur au Ghana, au Nigeria et en Guinée Bissau et de niveau plus accentué au Mali, au Niger et au Sénégal (CEA, 2019a).
47. Enfin, des discriminations persistent à l'égard des femmes en ce qui concerne la propriété foncière. Des grandes disparités en défaveur des femmes sont notées au niveau de la Côte d'Ivoire et du Niger (CEA, 2016 ; CEA, 2017).

48. Les facteurs mis en relief dans les dynamiques de population en Afrique de l'Ouest, en particulier les taux de fécondité élevés ainsi que le défi de la mortalité maternelle et infantile, mettent en première ligne les femmes et rendent impérative leur prise en compte dans les réponses à apporter. Plus globalement, les disparités de genre en matière d'éducation, de santé et d'accès aux opportunités économiques et d'emplois sont de nature à affecter négativement l'atteinte des objectifs de développement durable pour les pays de l'Afrique de l'Ouest.

3. Mesures de politique pour tirer avantage des DDD en Afrique de l'Ouest

49. Hormis la qualité propre de la croissance qui assure des retombées au plus grand nombre, les dynamiques démographiques particulières de la sous-région constituent un facteur explicatif à la croissance peu inclusive dans la CEDEAO. Ce constat pose avec acuité la question du dividende démographique et de sa réalisation pour assurer le développement durable de l'Afrique de l'Ouest.

50. Pour réaliser le dividende démographique, les pays doivent opérer la transition démographique, caractérisée par le passage de taux de fécondité et de mortalité élevés à des taux de fécondité et de mortalité faibles (UNFPA, 2019). La baisse des taux de mortalité est fortement liée à celle des enfants dont la survie doit être augmentée à la faveur de meilleures conditions de santé, de nutrition et d'assainissement. Il s'en suit généralement une baisse du taux de fécondité qui permettrait aux familles, avec un nombre d'enfants plus limité, de dégager des ressources supplémentaires pour investir dans leur bien-être à long terme.

51. Au fil du temps, les enfants nés au début de cette transition intègrent le marché du travail. Lorsque la population active croît plus rapidement que la population qu'elle a à charge, des ressources sont disponibles pour investir dans le développement économique. Cette situation présente une fenêtre d'opportunité pour la croissance économique rapide, à condition que les investissements appropriés dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la gouvernance et de l'économie soient mis en œuvre et réalisés.

52. L'engagement dans la réalisation du dividende démographique à travers notamment des investissements appropriés et plus largement de mesures de politique est renforcé par l'environnement mondial marqué par la poursuite des efforts de pays pour réaliser les objectifs de développement durable à l'horizon 2030 globalement intégrés dans les plans de développement des pays de l'Afrique de l'Ouest.

53. L'importance des dynamiques démographique et du développement dans les ODD est double. D'une part, l'agenda 2030 des Nations Unies intègre les dimensions population et développement dans une large mesure. D'autre part, la disponibilité des variables démo-économiques est essentielle pour assurer le suivi des ODD.

54. Le dividende démographique offre l'opportunité d'établir un fort lien de causalité entre des dynamiques démographiques en termes notamment d'autonomisation des jeunes et des femmes et de respect des droits en matière de santé sexuelle et reproductive, d'une part, et le développement économique durable, d'autre part. Il permet de renforcer le plaidoyer et d'attirer l'attention des gouvernements sur la nécessité d'investir dans la santé de la reproduction.

55. Sa capture pose toutefois un réel défi pour l'Afrique de l'Ouest en ce qu'elle exige de profondes transformations structurelles, économique et sociale. L'expérience des pays asiatiques et latino-américains nous apprend à ce sujet que l'accélération de la transition démographique conduit au changement de la structure par âge et donc la diminution des taux de dépendance. Cependant, le profil démographique de l'Afrique de l'Ouest laisse apparaître pour la majorité des pays une transition de la fécondité relativement lente comparativement aux pays de l'Asie du Sud Est. Cette situation est susceptible de diluer dans le temps

le bénéfice escompté du dividende démographique et de compromettre l'atteinte rapide du développement durable. Il sera en effet difficile d'accélérer l'augmentation des revenus de la population, accroître l'épargne intérieure, améliorer la formation et l'employabilité des jeunes de 15 à 30 ans, si parallèlement, les pays doivent continuer à faire face à une augmentation continue des dépenses de santé et d'éducation résultant d'une transition lente de leur fécondité.

56. Dans ce contexte, les mesures de politique suivantes seraient susceptibles d'accélérer prioritairement la transition démographique et au-delà tirer le meilleur bénéfice des opportunités des dynamiques démographiques en vue d'assurer un développement durable. Elles pourraient être d'ordre économique, démographique et social.

✓ **Politiques économiques**

- Rendre la croissance plus inclusive et résiliente par des politiques de diversification économiques et productions à plus forte valeur ajoutée ;
- Accroître l'espace et l'efficacité budgétaires pour renforcer les investissements dans le capital humain ;
- Renforcer la gouvernance pour crédibiliser l'action publique, renforcer le respect des droits des citoyens et l'équité sociale.

✓ **Politiques démographiques et sociales**

- Promouvoir et garantir l'accès à la santé, y compris un accès libre universel à des soins de santé sexuelle et reproductive, et à l'éducation ;
- Renforcer l'autonomisation des femmes à travers un meilleur accès à l'emploi, aux actifs et opportunités économiques et à la représentation politique ;
- Mettre en œuvre les politiques appropriées pour combattre des pratiques et croyances spécifiques relatives notamment aux mariages précoces/forcés, à l'inégalité fille/garçons en particulier dans l'accès à l'éducation. Ces politiques devront s'appuyer sur un dialogue et des interactions sociales et communautaires afin de mieux garantir leur succès ;
- Promouvoir les politiques de migration respectueuses des droits humains et économiquement bénéfiques ;
- Promouvoir les investissements appropriés (routes, eau, santé, énergie et assainissement, habitat...) dans les espaces urbains et ruraux pour relever le défi de l'urbanisation croissante.

57. Parallèlement à ces politiques, l'accent devrait être mis sur des mesures de renforcement des systèmes statistiques et des analyses et recherches dans le domaine des dynamiques démographiques et du développement. Une production et diffusion régulière des statistiques désagrégées par sexe et par âge et décentralisées sur les variables démoéconomiques est de nature à mieux apprécier l'état des dynamiques démographiques et du développement. Elle permet également de soutenir les efforts de planification et de suivi-évaluation en vue de l'atteinte des objectifs de développement durable.

58. Dans cette perspective, les Nations Unies collectent et diffusent annuellement des statistiques démographiques officielles des pays, en considérant notamment les variables suivantes: répartition et composition de la population selon plusieurs caractéristiques, notamment la population des villes et des agglomérations urbaines, fécondité, mortalité, nuptialité, flux migratoires annuels, stock de migrants,

caractéristiques du ménage, caractéristiques du logement, caractéristiques économiques et niveaux d'éducation. Il est également produit des statistiques sur l'état civil qui constituent des sources administratives de données de première main sur la population.

59. En termes d'analyse, la question centrale réside dans la mesure du dividende démographique. Deux approches peuvent être citées à cet égard⁸ :

- L'approche des Comptes de Transferts Nationaux (NTA), fondée sur la théorie de l'économie générationnelle, pour déterminer le déficit du cycle de vie, le ratio de soutien économique et le premier dividende démographique. L'approche a été développée pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale ;
- Le modèle DemDiv qui est composé d'un sous-modèle démographique et d'un sous-modèle économique. Le modèle reflète la nature du dividende démographique en tant qu'opportunité créée par le changement démographique et le dividende lui-même en tant que bénéfice économique. Le modèle s'appuie sur une approche statistique comprenant des régressions linéaires multiples estimées à partir d'une base de données transnationale de plus de 100 pays, pour projeter des données démographiques et économiques.

⁸ NTA (Latif DRAMANI (CREFAT, Université de Thiès, Sénégal, Latif Dramani & Model Demdiv (Scott MORELAND (Palladium Group, États-Unis)-Textes réunis par Daniel Delaunay et Jean-Pierre Guengant/ Monographies Sud-Nord Collection de documents scientifiques pour la valorisation des recherches sur les transformations sociétales aux Suds, Mars 2019, Université Paris Sorbonne.

Questions à discuter

- Quels sont les facteurs explicatifs de la faible baisse de la fécondité des femmes et de la lente transition démographique en Afrique de l'Ouest ?
- Dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest, quelles leçons peut-on tirer de l'expérience des pays, en particulier asiatiques, en matière de développement économique associé à une transition démographique ?
- Comment des politiques de transformation économique pourront-elles contribuer à la capture du dividende démographique ?
- Existe-t-il un risque/coût associé à la non réalisation de la transition démographique dans des délais plus rapprochés en Afrique de l'Ouest ? Si oui, fournir des pistes pour son évaluation
- Les dynamiques démographiques sont-elles suffisamment intégrées et prises en compte dans les agendas nationaux et sous-régionaux de développement ?
- Quelles sont les mesures et politiques ainsi que les cibles et acteurs clés à mobiliser pour réaliser le dividende démographique en Afrique de l'Ouest dans des délais plus rapprochés ?
- L'Afrique de l'Ouest est-elle outillée pour la mesure et la diffusion régulière des indicateurs de dynamiques démographiques ? Sinon, quelles sont les politiques à mettre en œuvre pour remédier à ce défi.

Références :

- CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2016. Profil démographique de l'Afrique, mars 2016.
- ___ . 2016. 2017. 2018. Série des Profils pays de la CEA, Disponible à l'adresse : <https://www.uneca.org/fr/oria/pages/cea-profils-de-pays>.
- ___ . 2017. Rapport Economique sur l'Afrique : L'industrialisation et l'urbanisation, Juin 2017
- ___ . 2019a. Business Plan of the Centre of demographics dynamics for development, Working Progress, To be published 2019.
- ___ . 2019b Sahel Vision 2043, Working progress, to be published.
- ___ . 2019c. Profil régional pour l'Afrique de l'Ouest, mai 2019 (à publier).
- ___ . 2019d. Rapport économique sur l'Afrique : La politique budgétaire au service du financement du développement durable, mars 2019.
- CEA & al. 2018. Annuaire statistique pour l'Afrique, 2018.
- Delaunay D. et Guengant J.P. 2019. Le dividende démographique en Afrique Sub Saharienne, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne- Monographies Sud-Nord n°9. Mars 20°19, ISSN 2554-3687.
- David E. Bloom, Jocelyn E. Finlay (2008): Program on the global demography of aging,
- IMF (International Monetary Fund). 2019a. Data available at: <https://www.imf.org/external/datamapper/NGDPDPC@WEO/OEMDC/ADVEC/WEOWORLD/AFQ>.
- ___ . 2019b. IMF (International Monetary Fund). 2019. Data available at: <https://www.imf.org/external/datamapper/NGDPDPC@WEO/OEMDC/ADVEC/WEOWORLD/AFQ>.
- Ohno K. 2007. The East Asian Growth Regime and Political Development, September 2007.
- OIM (Organisation Internationale pour les migrations). 2018a. Global Migration Indicator 2018, 2018
- ___ . 2018b. Etat de la migration dans le monde, 2018. Disponible à l'adresse (Portail de données) : https://migrationdataportal.org/data?i=inflow_total&t=2016&m=2&sm49=11
- PGDA (Program on the Global Demography of Aging). 2018. Working Paper Series, Demographic Change and Economic Growth in Asia, September 2008, PGDA Working Paper No. 41. Washington, D.C, Data available at https://hewlett.org/wpcontent/uploads/2016/08/CGD_pop_dynamics_and_econ_dev_elements_research_agenda.pdf & <http://www.hsph.harvard.edu/pgda/working.htm>.
- World Bank. 2016. Migration and Development: A Role for the World Bank Group., August 2016.
- ___ . 2018. Atlas of Sustainable Development Goals 2018 From World Development Indicators, 2018.
- UIP (Union Interparlementaire). Disponible à l'adresse : <http://archive.ipu.org/wmn-e/classif.htm>, Union Interparlementaire.
- UNDESA (United Nations Department of Economic and Social Affairs). 2017. World Population Prospects, The 2017 Revision Key Findings and Advance Tables.
- UNFPA (United Nations Population Fund). 2019. Population Dynamics and Economic Development: Elements of a Research Agenda; Prepared by the Population and Development Working Group of the Center for Global Development, July 2005. Available at: <https://www.unfpa.org/fr/le-dividende-d%C3%A9mographique>.